



COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

PROCÈS-VERBAL

57^e Séance tenue le 16 juin 2014 à 17 h

Maison du Citoyen, salle de Gatineau, 1^{er} étage, 25, rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres :

M^{me} Sylvie Goneau, présidente et conseillère, district de Bellevue (n° 14)

M. Mike Duggan, conseiller - district de Lucerne (n° 2)

M. Jean Lessard, conseiller - district de la Rivière-Blanche (n° 16)

M. David Reford, citoyen, producteur agricole

M. Philippe Thompson, citoyen, producteur agricole

M. Roger Turcotte, citoyen, producteur agricole

Secrétaire :

M. Ghislain Deschênes, responsable commissions et comités

Personnes-ressources :

M. Marc Chicoine, directeur adjoint - Développement

M. Daniel Faubert, chef de la division de l'urbanisme, secteur de Gatineau

M^{me} Nathalie Giguère, chargée de projets à l'aménagement et au développement agricole

M. Antoine Noubouwo, coordonnateur de projets, développement urbain

Article 8. 967, montée Dalton, club de golf :

M. Guy Beaulieu, club de golf Le Sorcier

Article 9. Projets de marchés publics :

MM. Marc Godin et Charles Séguin, marché public permanent, édifice de la Fonderie

M. Claude Sirois, projet de la Ferme Moore

M^{me} Pauline Bouchard et M. Christian Lortie, projet des Serres urbaines Notre-Dame

ABSENCES :

Article 9. Projets de marchés publics :

M^{me} Dominique Myre, marché public du Vieux-Hull

Personnes-ressources :

M. Pierre-Luc Caron, analyste en architecture et en urbanisme

M. Stéphane Drolet, coordonnateur en urbanisme, secteur de Gatineau

M. Réjean Martineau, chef de division aménagement et revitalisation

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

La présidente constate les présences et ouvre la réunion à 17 h 35

DISTRIBUTION :

Aux membres du CCA, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENTE

SECRÉTAIRE

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation du procès-verbal de la 56^e séance tenue le 26 mai 2014
4. Signature du procès-verbal de la 56^e séance tenue le 26 mai 2014
5. Suivi du procès-verbal de la 56^e séance tenue le 26 mai 2014
6. Date de la prochaine assemblée
7. Période de questions des citoyennes et citoyens
8. Requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 967, montée Dalton
9. Projets de marchés publics
 - a. Marché public permanent – Édifice de la Fonderie – Vision Centre-Ville
 - b. Ferme Moore
 - c. Marché public Notre-Dame - Projet des Serres urbaines Notre-Dame
 - d. Marché public du Vieux-Hull
10. Sujets divers
11. Levée de la séance

3. Approbation du procès-verbal de la 56^e séance tenue le 26 mai 2014

Le procès-verbal de la 56^e séance tenue le 26 mai 2014 est approuvé.

4. Signature du procès-verbal de la 56^e séance tenue le 26 mai 2014

Le procès-verbal de la 56^e séance tenue le 26 mai 2014 est signé par la présidente.

5. Suivi du procès-verbal de la 56^e séance tenue le 26 mai 2014

On mentionne que la CPTAQ n'a rendu aucune décision ou orientation depuis la séance du CCA du 26 mai 2014.

On souligne également que les suivis relatifs à l'abondance de déchets dans la zone agricole et à la sécurité routière sur les chemins de la Montagne et Cook ont été effectués auprès des directeurs des Services municipaux concernés.

6. Date de la prochaine assemblée

On confirme que la prochaine séance du CCA est fixée au 15 septembre 2014.

7. Période publique de questions des citoyennes et citoyens

Aucune personne ne s'est présentée à la période publique de questions.

8. Requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 967, montée Dalton – Utiliser la propriété à une fin autre que l'agriculture dans le but d'aménager un champ de pratique de golf et de déplacer les tertres de départ des trous numéros 3 et 10 – District électoral de la Rivière-Blanche – Jean Lessard

Monsieur Philippe Thompson déclare son potentiel conflit d'intérêts au sujet de la requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec visant le 967, montée Dalton et mentionne qu'il ne participera pas aux délibérations et s'abstiendra de voter ou de tenter d'influencer le vote sur ce dossier. Il quitte la salle.

Arrivée de M. Daniel Faubert.

On rappelle les principales justifications de la recommandation relatives à la requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec visant le 967, montée Dalton en insistant sur :

- l'historique du dossier;
- la remise en activité de l'érablière;
- la création d'une synergie entre le projet horticole et les activités du terrain de golf;
- l'appui des producteurs agricoles du secteur à l'ensemble des projets tels qu'exposés par le requérant;
- la clientèle du club de golf qui génère un achalandage pour les producteurs agricoles;
- l'impact du projet sur les activités agricoles.

Les commentaires portent sur :

- la réglementation d'urbanisme (schéma, plan d'urbanisme et règlement de zonage) qui autorise l'usage de la pratique du golf;
- le fait que le club de golf, incluant le futur champ de pratique, demeure dans la zone agricole;
- le peu d'offres de terrain de golf à l'est de la rivière Gatineau;
- la possibilité de contrôler les usages qui seront pratiqués à court, moyen et long terme;
- la clientèle du club de golf qui risque de formuler des plaintes au sujet des odeurs.

Arrivée de M. Antoine Noubouwo.

Arrivée de M. Philippe Thompson.

M. Philippe Thompson explique qu'il a reçu un mandat de la Table agroalimentaire de l'Outaouais pour préparer un plan de développement pour le club de golf Le Sorcier. M. Thompson, présente les principaux éléments de ce plan en insistant, entre autres, sur :

- quatre grands axes de développement (golf, restauration, environnement et horticulture);
- la pratique du golf en 2014 (esthétisme du parcours, les services connexes, la restauration, le terrain de pratique);

Arrivée de M. Guy Beaulieu.

- la provenance de la clientèle (locale : 40 % et extérieure : 60 %);
- les programmes Sport-études, les camps juniors, la clientèle corporative, les tournois provinciaux et nationaux;
- la présence du restaurant qui offrira des produits locaux et de l'érablière;
- la présence d'une salle de réception et d'une salle de conférence multimédia;
- l'importance de la composante environnementale (eau souterraine, diminution des pesticides, utilisation de biostimulants, le projet horticole et la caractérisation de l'érablière);
- le projet horticole orienté vers la production de végétaux adaptés aux conditions golfiques;
- les retombées environnementales, économiques et agricoles.

Les principales questions et réponses portent sur :

- les avantages pour la Ville;
- les impacts de ces projets sur le territoire et les activités agricoles.

Départ de MM. Philippe Thompson et Guy Beaulieu.

Les commentaires portent sur :

- la viabilité à moyen terme de l'érablière et de la pépinière;
- l'adhésion au projet par les producteurs agricoles du secteur;
- la nouvelle synergie entre leurs activités des producteurs agricoles du secteur et les activités du golf depuis l'arrivée des nouveaux propriétaires;
- la cohabitation de l'agriculture et de l'urbain;
- l'importance du volet éducatif du projet.

R-CCA-2014-06-16 / 04

Que ce Comité recommande au conseil d'appuyer une requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec au 967, montée Dalton afin d'utiliser la propriété à une fin autre que l'agriculture dans le but d'aménager un champ de pratique de golf et de déplacer les terres de départ des trous numéros 3 et 10, et ce, comme illustré aux plans intitulés :

- Plan de localisation des interventions proposées – 967, montée Dalton;
- Champ de pratique de golf – 967, montée Dalton.

ADOPTÉE

M. Philippe Thompson reprend son siège.

9. Projets de marchés publics

a. Marché public permanent – Édifice de la Fonderie – Vision Centre-Ville – District électoral de Hull-Wright – Denise Laferrière

Arrivée de MM. Marc Godin et Charles Séguin.

MM. Marc Godin et Charles Séguin présentent le projet de marché public permanent à la Fonderie en insistant sur :

- l'historique du projet;
- la composition du comité provisoire du marché;
- la définition du projet, ses atouts et sa localisation;
- les résultats d'un sondage SEGMA sur l'implantation d'un marché public permanent à Gatineau;
- le programme d'aménagement intérieur et extérieur de l'édifice de la Fonderie;
- une proposition de gouvernance du marché;
- les prochaines étapes.

Les principales questions et réponses portent sur :

- l'intérêt des producteurs et des revendeurs pour ce projet;
- la création d'une coopérative;
- l'adoption d'une résolution par le conseil municipal de participer concrètement à la mise en place d'un marché public permanent à l'édifice de la Fonderie;
- la cohabitation du marché public et de l'Association régionale de soccer de l'Outaouais;
- les attentes concernant le niveau d'implication financière de la Ville.

Départ de MM. Marc Godin et Charles Séguin.

b. Ferme Moore – District électoral du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau – Jocelyn Blondin

Arrivée de M. Claude Sirois.

M. Claude Sirois présente brièvement un projet de réutilisation des bâtiments de la Ferme Moore en insistant sur :

- l'historique de la ferme patrimoniale abandonnée depuis 1973;
- les efforts de mise en valeur de la Commission de la Capitale nationale (CCN);
- les projets de mise en valeur de l'écurie, du manège, de la glacière et des champs;
- la mise en place d'une boutique de produits de hauts de gamme de l'Outaouais;
- la transformation de produits agricoles;
- l'ouverture d'une cuisine de restauration d'un bistro café;
- l'accent mis sur l'éducation, la production, le respect du milieu champêtre et patrimonial;
- le nombre restreint de cases de stationnement (15);
- le retrait de l'idée d'aménager un marché public;
- le budget annuel d'opération du projet se situant à plus ou moins 250 000 \$;
- l'importance du patrimoine, de la pédagogie (jeunesse), des jardins communautaires, de la tenue de camps d'été, de l'aspect intergénérationnel.

Les principales questions et réponses portent sur :

- le nombre de cases de stationnement;
- la présence des services d'égouts et d'aqueduc;
- les contraintes exigées par la CCN;
- les demandes adressées à la Ville (partenariat, environnement, agricole, en lieu de taxes);
- le montage financier devant être complété le 1er juillet 2014;
- la date d'ouverture du projet prévue en 2015.

Départ de M. Claude Sirois.

c. Marché public Notre-Dame – Projet des Serres urbaines Notre-Dame – District électoral du Lac-Beauchamp – Stéphane Lauzon

Arrivée de M^{me} Pauline Bouchard et de M. Christian Lortie.

M. Christian Lortie, accompagné de Mme Pauline Bouchard présente le projet de revitalisation du marché et du secteur Notre-Dame en insistant sur :

- la vision de l'Association des gens d'affaires du Vieux-Gatineau et des Serres urbaines Notre-Dame;
- les objectifs du projet « Les Serres urbaines Notre-Dame »;
- la phase 1 du développement et de l'implantation d'un pôle agroalimentaire (transformation alimentaire, serres au sol, boutique des saveurs);
- la proposition d'intégration architecturale des serres;
- la phase 2 des serres au sol au parc Sanscartier;
- les investissements pour la mise en place des phases 1 et 2, la création d'emplois, et le calendrier de réalisation;
- le programme de travail en cours (plan d'affaires, entreprise d'économie sociale, dossier de prédémarrage, mobilisation des partenaires et citoyens, financement et capitalisation et partenariat avec la Ville);
- l'intérêt pour l'AGAP du Vieux-Gatineau d'être accompagné par les professionnels de la Ville pour la mise en œuvre du projet et le soutien de la Ville pour le changement de zonage;
- la phase 3 du projet (moyen ou long terme) sur le site de l'entreprise Papier Forestier Résolu d'une production à grande échelle qui s'inspirera de l'expérience de la Ferme Lufa de Montréal.

Les principales questions et réponses portent sur :

- la rentabilité économique d'un tel projet (construction des serres);
- l'utilisation du gaz, de la géothermie et de l'éolien pour le fonctionnement des serres;
- l'opération 12 mois par année du marché public Notre-Dame;
- l'expérience des fermes Lufa qui cultivent des légumes dans des serres urbaines construites à même les toits d'immeubles à Montréal.

Départ de M^{me} Pauline Bouchard et de M. Christian Lortie.

d. Marché public du Vieux-Hull – District électoral de Hull-Wright – Denise Laferrière

Étant donné l'absence motivée de la responsable du marché public du Vieux-Hull, on convient de reporter la présentation de ce sujet à la séance du CCA du 15 septembre 2014. De plus, à cette séance seront conviés les représentants du marché public du secteur d'Aylmer.

On suggère de préparer une grille comparative pour chaque projet afin de faciliter la formulation d'une recommandation au conseil municipal. On suggère également l'organisation d'une visite des lieux des projets de « marché public ».

10. Sujets divers

Aucun sujet n'a été inscrit.

11. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 50.